

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et  
de l'alimentation

## Arrêté

**portant nomination au conseil d'orientation et de formation de la spécialité gestion de la santé et de la qualité en productions avicoles**

**Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-55 ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2014 relatif aux formations conduisant aux diplômes nationaux de spécialisation vétérinaire ;

Vu l'avis du conseil national de la spécialisation vétérinaire du 9 avril 2019 ;

Sur proposition du Conseil d'orientation et de formation de la spécialité concernée,

**Arrête :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

**Sont nommés membres du conseil d'orientation et de formation de la spécialité gestion de la santé et de la qualité des productions avicoles :**

#### **1° en qualité d'enseignants-chercheurs :**

M. ARNE (Pascal) ;

M. GUERIN (Jean-Luc) ;

Mme MAGRAS ( Catherine) ;

M. MARLIER (Didier) ;

M. ZENNER (Lionel).

#### **2° en qualité de personnalités qualifiées :**

Mme AMENNA (Nadia) ;

Mme CARIOU (Nadine) ;

M. CORRAND (Léni) ;

M. ETERRADOSSI (Nicolas) ;

Mme LAGADEC-PELLE (Sophie).

## Article 2

Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 31 juillet 2014 susvisé, les intéressés sont nommés pour un mandat de quatre ans.

## Article 3

Le Directeur général de l'enseignement et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du Ministère l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le - 6 MAI 2019

Le ministre l'agriculture et de l'alimentation

Pour le ministre et par délégation :

La Chef du Service de l'Enseignement Supérieur,  
de la Recherche et de l'Innovation  
Directrice Générale Adjointe



Valérie BADUEL